



# Catalogue



Publié le 01/09/2015

## **POMPES À CHALEUR AIR/AIR - NEUF - INSTALLATION ET MISE EN SERVICE**

Les présentes Recommandations professionnelles concernent les installations de pompes à chaleur air extérieur/air intérieur (air/air) de puissance calorifique inférieure à 50 kW destinées au chauffage ou au chauffage-rafraîchissement de l'habitat individuel neuf.

Les systèmes concernés par ces Recommandations sont les suivants :

- la pompe à chaleur air/air en éléments séparés avec une ou plusieurs unités intérieures équipées d'un réseau aéraulique ;
- la pompe à chaleur air/air en éléments séparés avec plusieurs unités intérieures à émission directe (une unité intérieure dans chaque pièce principale) ;
- la pompe à chaleur air/air monobloc intérieure ;
- le système à débit de réfrigérant variable (DRV).

Elles fournissent les prescriptions relatives à l'installation et à la mise en service de la pompe à chaleur mais également à la mise en main à l'utilisateur en décrivant les informations et les conseils à apporter à ce stade.

Ces recommandations portent sur la pompe à chaleur, sur les composants du circuit aéraulique (conduits, registre, diffuseurs...) et de la régulation en mode chauffage. Sont également traitées les spécifications des raccordements, frigorifiques et électriques.

Afin d'aider le professionnel à juger de la faisabilité du projet, des fiches de d'autocontrôle sont proposées.

